



Après plus de deux ans d'efforts des contrôleurs niçois, il aura fallu un préavis de grève pour enfin débloquer la situation et retrouver un dialogue social constructif.

✓ **Reprise de Toulon : une position supplémentaire installée pour 2025 !**

- ☺ les modalités d'installation de cette position de contrôle supplémentaire dans la travée VFR devront être définies d'ici fin avril 2024,
- ☺ fin avril 2024 un point d'étape aura lieu prenant en compte d'éventuels nouveaux éléments de la Marine,
- ☺ dans l'attente, le GMO étudiera toute amélioration possible du dispositif pour l'été 2024.

Le SNCTA reste particulièrement vigilant sur la suite du dossier Toulon !

- ✓ **Modernisation** : fin du chantage DO inadmissible, Nice sera et restera centre pilote dès 2025.
- ✓ **Effectif** : officialisation du BO de 90 lié à la reprise de Toulon (fin de l'OG 84).
- ✓ **Un calendrier de droits à congés/absences publié jusqu'à fin 2024**. Il respectera les revendications du SNCTA.
- ✓ **Pour le MIPIM** une facilitation d'horaires (c'est l'équivalent de la coordination sans pénalités financières) sera mise en place dès 2024, premier pas vers la coordination.

Les engagements obtenus permettent enfin de donner de la visibilité aux contrôleurs à la fois concernant Toulon et l'organisation du travail.

Merci à tous pour votre mobilisation « pré-déclarée » qui a permis de montrer la détermination des niçois ! Le SNCTA lève son préavis.